



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE
SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE
20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

**Décision d'approbation de modèle
n° 00.00.382.013.1 du 20 décembre 2000**

**Compteur d'eau froide à totalisateur électronique TECHEM
modèle aqua-tech connec e
classe C (toutes positions)**

La présente décision est prononcée en application du décret n° 88-682 du 6 mai 1988 modifié relatif au contrôle des instruments de mesure, du décret n° 76-130 du 29 janvier 1976 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : compteurs d'eau froide et de l'avis de la commission technique des instruments de mesure pour les totalisateurs électroniques.

FABRICANT :

TECHEM – Aktiengesellschaft & Co. KG – Saonestraße 1 – Postfach 71 08 52 – D60525
FRANKFURT - Allemagne

OBJET :

La présente décision étend à la société TECHEM le bénéfice de l'approbation de modèle accordée à la société SYNFORIC GIE par la décision n° 99.00.382.007.1 du 17 décembre 1999 pour compteur d'eau froide TECHEM modèle aqua-tech connec e fabriqué par la société TECHEM.

CARACTERISTIQUES :

Les caractéristiques de ce modèle sont identiques à celles du modèle approuvé par la décision précitée.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le numéro d'approbation de modèle figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision est identique à celui fixé par la décision précitée.

VALIDITE :

La présente décision est valable jusqu'au 17 décembre 2009.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation,
par empêchement du directeur de l'action régionale,
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA